

**Roques sur Garonne,
Le 8 septembre 2015**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous le compte rendu de notre dernière commission emploi.

Commission Emploi COMPTE-RENDU <u>Jeudi 20 août 2015 à 17h30</u> dans la salle de réunion de la Communauté de Communes Axe Sud.	
ORDRE DU JOUR	DESTINATAIRES
1. Point sur le réseau baby sitting 2. Bilan atelier FLE 3. Présentation et validation projet : la semaine de l'emploi des personnes reconnues Travailleurs handicapés 4. Signature de la convention de partenariat avec la MCEF 5. Questions diverses	Alain PACE (Président Axe Sud) Marie Christine MORINEAU (Vice-Présidente) Christelle MATHEU (DGS) <i>Mesdames</i> : Andrée ESCAICH, Nadine HUBERT Amandine LAMPIN, Virginie EJARQUE, TASSELLI Nadine ROUQUIE, <i>Monsieur</i> : Alain MICHON
Début de la réunion : 17h30	Fin de la réunion : 18h30

Virginie EJARQUE	absente	Alain MICHON	présent
Andrée ESCAICH	présente	Marie Christine MORINEAU	présente
Audrey GALEOTE	présente	Alain PACE	présent
Nadine HUBERT	présente	Christine PACE	présente
Amandine LAMPIN	absente	Nadine ROUQUIE	présente
Christelle MATHEU	présente	Josiane TASSELLI	présente

1. Point sur le réseau de baby-sitting

14 baby-sitters sont dans le réseau de baby-sitting, 15 parents ont fait appel à ce service pour des gardes occasionnelles : 6 de Frouzins, 1 de Lamasquère, 6 de Seysses et 2 de Roques/Garonne.

*Christine Pace propose de mettre en place en fin d'année un questionnaire pour les babysitters et les parents afin de faire un point sur ce service.
L'ensemble des élus de la commission valide cette proposition.*

2. Bilan de l'atelier FLE

L'atelier s'est déroulé de janvier à fin juin. Constitué de trois groupes de niveaux, il a été animé sur les trois collectivités organisatrices (Cugnaux, Villeneuve Tolosane et Axe Sud) par 3 étudiants en Master 2 sciences du langage de l'université Jean Jaurès. 65 personnes se sont inscrites à cet atelier, dont 20 habitants du territoire (10 de Frouzins, 4 de Roques, 6 de Seysses), 32 de Cugnaux et 13 de Villeneuve Tolosane.

Déroulement de la formation :

Les cours ont été assurés 4 fois par semaine, 2 heures par jour. Dès le mois d'avril des ateliers complémentaires, plus ludiques ont été proposés (théâtre, culture francophone et vidéo/musique).

Evolution dans l'apprentissage :

La majorité des personnes ont pris conscience des progrès réalisés. Une bonne cohésion de groupe a permis aux personnes de se sentir en confiance, non jugées.

La principale difficulté rencontrée est le constat que dès la sortie des cours, les personnes ne font plus l'effort de penser et parler français.

Gestion des difficultés :

Un absentéisme marqué des apprenants après les vacances scolaires est constaté, il paraît difficile aux personnes de reprendre les cours après une période de transition.

De plus, nous notons un pic important d'absences durant les grèves Tisséo (peu de personnes sont motorisées).

Insertion professionnelle :

L'objectif des personnes est de trouver un emploi mais la réalité montre que seul le groupe avancé a une maîtrise suffisante du français pour être autonome dans la recherche d'emploi. Les freins majeurs à l'aboutissement dans la recherche d'emploi sont la mobilité, la garde d'enfants, problème de qualification (non reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger). 5 personnes du territoire ont abouti dans leur recherche d'emploi pendant ou à la fin de la session.

Pistes d'amélioration :

- Créer une bibliothèque composée de dictionnaires, livres de grammaire. Pour cela, un appel aux dons a été fait par l'intermédiaire du journal Axe Sud et vous + Entre nous.
- Mettre en place un contrat moral d'engagement pour éviter les absences répétées
- Proposer des rencontres avec les élèves des années précédentes pour encourager les nouveaux apprenants,
- Permettre aux apprenants de se retrouver en dehors des cours, de les inciter à garder contact.

3. Présentation et validation projet : la semaine de l'emploi des personnes reconnues Travailleurs handicapés

Depuis 1997, il existe la semaine nationale de l'emploi des personnes handicapées. La loi du 11 février 2005 exige à tout employeur d'avoir au minimum 6 % de personnes reconnues travailleurs handicapés (TH) dans son effectif. Fin 2014, on compte 3% d'effectif de TH dans le secteur privé, 5 % dans le public. Le service emploi Axe Sud accompagne 58 personnes reconnues TH, soit près de 10 %. Aussi, le service, en partenariat avec le service emploi de Cugnaux et Villeneuve propose de mener une action en faveur de ce public et de sensibiliser les entreprises sous forme de 2 journées qui s'inscriront dans la semaine de l'emploi des personnes reconnues travailleurs handicapés du 16 au 21 novembre.

Le programme proposé et validé par l'ensemble des élus est le suivant :

✓ Mardi 17 novembre : organisation d'un salon

9h-10h : réunion d'information générale sur l'accompagnement des personnes TH
10h-12h : animation de 2 tables rondes, 1 portant sur les aides et mesures en faveur du public, 1 sur la manière d'aborder son handicap en entretien d'embauche.
13h-14h : réunion à destination des entreprises sur la législation, les obligations, les aides.
14h-17h : salon de recrutement, d'information, d'échanges

✓ Jeudi 19 novembre : journée de prospection

L'objectif de cette journée est d'explorer le marché caché afin d'informer les employeurs des mesures, aides existantes en leur faveur et de recueillir des offres d'emploi. Ainsi, en binôme les personnes iront à la rencontre des entreprises du territoire Axe Sud ainsi que les employeurs sur Cugnaux et Villeneuve Tolosane.

*Christine propose aux membres de la commission de suggérer des idées pour nommer cette journée. Quelques idées : Handithon, Handimarkethon
Nadine Hubert propose HandiAxe ou HandiSud.*

4. Signature de la convention de partenariat avec la MCEF

Pour rappel, la signature de la convention de partenariat entre le service emploi Axe Sud et la Maison Commune Emploi Formation Portet Muretain se fera le 3 septembre. Tous les membres de la commission sont invités.

Cordialement,

Christine PACE